



CAPL DDFIP 29 - 09 JUILLET 2015 Déclaration et compte-rendu

Déclaration Liminaire des élus CGT B et C

Madame la Présidente,

Le projet de mouvement général des catégories B et C est paru. Il fait ressortir dans le Finistère un déficit de 11,2 agents C et 11,5 agents B.

Comment faire fonctionner les services dans ces conditions? Sous-effectifs et suppressions d'emplois : ce sont des pans entiers de missions qui sont abandonnés : fusions des SIP, fusions des SIE, fermetures de services au public plusieurs demi-journées par semaine, transfert forcé de missions et de services.

Le directeur général vient d'annoncer le bilan des actions réalisées en 2014 dont les mesures de modernisation et de simplification, constituent des axes majeurs. Il ajoute que « le chantier n'est jamais achevé tant nos ambitions sont grandes ».

Mais quelles sont ses grandes ambitions pour la DGFIP ? continuer les suppressions d'emplois, continuer à abandonner les missions en les externalisant, continuer à démanteler le maillage territorial de notre administration, en remettant en cause le Service Public. C'est insupportable !

L'administration prouve une fois de plus son mépris pour les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

A la DDFIP du Finistère, la situation de l'emploi est catastrophique, la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste très difficile et l'administration se montre cette année encore incapable de calibrer le volume des recrutements à hauteur des besoins des services. Le volume de recrutement dans la catégorie B et C est largement insuffisant.

De plus nous constatons un nombre croissant et de détachements et d'affectations ALD. Ce statut est souvent considéré comme une variable d'ajustement pour la direction et ressenti comme un siège éjectable ou une situation de « bouche-trou » pour l'agent concerné. Cette situation de précarisation s'amplifie à chaque mouvement. Elle est inacceptable.

Concernant les EDR, la CGT tient ici à réaffirmer qu'elles ne sont pas prévues pour combler les trop nombreux postes vacants, mais ont été faites pour apporter un renfort ponctuel, remplacer des collègues absents ou faire face à des charges supplémentaires inhabituelles dans les services.

La CGT Finances Publiques revendique l'affectation la plus fine possible (commune, mission, structure) et que toutes les vacances d'emplois soient pourvues à chaque mouvement dès lors qu'il existe des demandes.

Et nous déplorons une fois de plus la communication tardive des documents préparatoires notamment pour les agents B, auquel nous avons su nous adapter, comme toujours afin de jouer pleinement nos rôles dans la défense des agents. Nous élus CGT, sommes encore privés de nos rôles de représentants des personnels. Nous demandons donc de nouveau qu'à l'avenir, ces informations nous soient communiqués dans de bonnes conditions et dans des délais raisonnables.

Les élus CGT Finances Publiques 29

Compte-rendu des CAPL C et B

Ces CAPL étudiait l'affectation au mouvement du 1er septembre 2015 des agents des catégories C et B des Finances Publiques.

Les élus CGT regrettent que les CAPL d'affectation se tiennent si tard (cela ne laisse pas le temps aux agents de s'organiser, notamment en cas de déménagement) et ils dénoncent la communication tardive des documents préparatoires à la CAPL par la direction (des documents importants ont été transmis aux syndicats seulement la veille au soir !)

22 agents C demandaient leur mutation, seulement 11 ont obtenu satisfaction.

61 agents B demandaient leur mutation, et seulement 37 ont obtenu leur premier choix.

Ces CAPL sont loin de répondre aux attentes des agents et des services.

La CGT FP s'est prononcée contre ces mouvements car des demandes de mutations restent non satisfaites et ils s'inscrivent dans le cadre des suppressions d'emplois qui dégradent les conditions de travail des agents et accroissent les difficultés de services. L'inquiétude des agents concernant la pénurie d'emplois est réelle.

Pour la CGT, les agents n'ont pas à subir les mauvais choix de gestion de l'administration en matière de recrutement.

La direction locale nous a communiqué les affectations des agents ALD, mais celles-ci sont susceptibles d'être modifiées. Nous avons demandé comment allait être défini ces affectations. En réponse, la direction nous indique que ces agents ont vocation à combler les emplois non pourvus et les absences de longues durées (Congé maternité, congés longues maladies...) Ces affectations devraient être relativement stables (période au delà de 15 jours) sauf situation d'urgence de certains services qui auraient la priorité.

Certains agents B ALD restent encore à définir, ils devraient avoir connaissance de leur affectation d'ici une quinzaine de jours.

Nous attirons tout spécialement l'attention des collègues concernés à nous contacter en cas de difficultés d'affectation et la CGT restera vigilante aux respects des agents.

Les élus CGT ont prévenu la direction que la situation des ALD n'est pas acceptable. Il n'est pas normal qu'un agent fasse de grands trajets pour se rendre à son travail, notamment en raison des risques d'accidents routiers.

Nous dénonçons le nombre croissant d'affectations ALD, nous revendiquons l'affectation la plus fine possible (commune, mission, structure) et que toutes les vacances d'emplois soient pourvues à chaque mouvement dès lors qu'il existe des demandes.

Les détachements ne sont pas connus pour l'heure, des agents concernés étant en congés, mais suite au mouvement il semblerait qu'ils soient en diminutions.

Concernant le transfert du service enregistrement sur Brest Mme Py n'a pas donné de date puisque la décision appartient désormais au ministre, le dossier n'est plus du ressort de la direction départementale suite à l'intervention des agents et au relais qu'il en a été fait dans la presse.

Concernant les travaux du centre des finances de Quimperlé, la direction a indiqué que le chantier se déroulait à un rythme normal.

Concernant les équipes de renfort (EDR), la direction prévoit une réunion pour expliquer le statut et les modalités de gestion. Les effectifs des EDR et du CPS relais sont interchangeables en cas de variation d'activités. Les personnels EDR vont devoir se former à de nouveaux métiers.

La direction a rappelé que les mutations sont désormais défiliées, les nouveaux agents qui arrivent par exemple en SIP pourront aller soit à l'assiette soit au recouvrement, au choix du chef de service. Les agents déjà présents devraient pouvoir demander à changer de métier avec l'accord du chef de service.

Conclusion

Encore une fois, ces CAPL montrent les difficultés à gérer les conséquences des suppressions d'emplois et en plus, la DG ne pourvoit même pas tous les postes vacants.

Pour les agents c'est :

- ✓ droit à mutation limité,
- ✓ conditions de travail dégradées,
- ✓ services public en danger.

*Mon affectation je
m'en occupe avec
la CGT*



La CGT revendique le recrutement d'agents à hauteur des besoins réels. Ceci permettrait non seule de plus en plus inquiétante, des agents et des services mais aussi de donner des possibilités de mutation a des collègues qui attendent depuis plusieurs années.

PLUS QUE JAMAIS, RESTONS MOBILISÉS POUR LA DÉFENSE DE NOS MISSIONS, L'ARRÊT DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL A LA DGFIP.

VOS ELUS CGT

Pour les agents C : Hélène CLOST-SIP Morlaix, Gaëlle JACOB-CPS Brest, Isabelle Sénéchal-CPS Brest, Sandrine ALLAIN-Trésorerie Quimper Centres Hospitaliers

Pour les agents B : Ludovic MORIN-Trésorerie Brest Centres Hospitaliers, Nicolas DOUGUET-CPS Brest

Experte pour les B : Pascale GUYOMARD-Trésorerie Quimper Municipale

bulletin d'adhésion



*Pour la défense de mes droits et mes garanties : la CGT !
Je participe, je me syndique !*

Nom : Prénom :

Grade : Echelon : Temps partiel : %

Poste ou service :

Date: Signature :



Contactez la CGT

Courriel : cgt.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr

Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/29/>